

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-6407 rév. 7**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that:

SOCIÉTÉ D'AFFINAGE ET APPRÊTS DE MÉTAUX PRÉCIEUX
N° SIREN : 381591437

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / ARTICLES DE JOAILLERIE
CONSUMER PRODUCTS, SPORTS AND LEISURE ACTIVITIES / JEWELLERY

réalisées par / *performed by :*

Laboratoire S.A.A.M.P
LES COMPTOIRS D'OR DE GUYANE DOMAINE DE PROVENCE
625 RUE DE SANS SOUCI
69760 LIMONEST

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/08/2025**

Date de fin de validité / *expiry date* : **31/07/2030**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Air-Matériaux,
Pole manager - Air-Materials,

Noémie CARNEJAC

Pi, l'Adjointe au Directeur de Section,

DocuSigned by:
Florence SIMONUTTI
1E72B235B6AD4A0...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-6407 Rév 6.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-6407 [Rév 6](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-6407 rév. 7

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**Laboratoire S.A.A.M.P
LES COMPTOIRS D'OR DE GUYANE DOMAINE DE PROVENCE
625 RUE DE SANS SOUCI
69760 LIMONEST**

Dans son unité :

- Laboratoire SAAMP Limonest

Elle porte sur : voir pages suivantes

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

# BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / ARTICLES DE JOAILLERIE / Analyses physico-chimiques				
<i>Contrôle du titre des ouvrages en métaux précieux (LAB REF 12)</i>				
Objet	Nature de l'essai	Caractéristique ou grandeur mesurée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Or	Détermination de la teneur en or	Concentration élémentaire (% massique)	Détermination de la teneur par la méthode de la coupellation (essai au feu)	NF EN ISO 11426
Argent	Détermination de la teneur en argent	Concentration élémentaire (% massique)	Détermination de la teneur par la méthode volumétrique (potentiométrique) utilisant le bromure de potassium	ISO 11427
Platine	Détermination de la teneur en platine	Concentration élémentaire (% massique)	Détermination de la teneur en platine par la méthode de spectrométrie d'émission à plasma induit en solution, utilisant l'yttrium comme étalon interne	ISO 11494
Platine	Détermination de la teneur en platine	Concentration élémentaire (% massique)	Détermination de la teneur par la méthode gravimétrique après précipitation de l'hexachloroplatinate de diammonium	NF EN ISO 11210

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **01/08/2025** Date de fin de validité : **31/07/2030**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-6407 Rév. 6.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr